

• Nom du client : **BLEY SERGE**
• Adresse desservie : **10 IMPASSE DES ROSEAUX
POMAREDE**

→ **Message**

30146077 545251418288 545

M OU MME BLEY SERGE
150 CHEMIN DE VALADIE
46250 POMAREDE

→ **Contacts**

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
-  TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
-  **Accueil**
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

Votre facture estimative du 28 mai 2025

Acompte basé sur **50 %** de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation estimée : **63 m³**

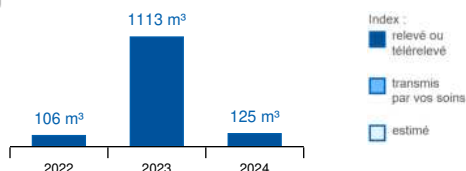
Montant à payer au plus tard le **12 juin 2025 : 425,27 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable AQUARESO-PERIMETRE CAZALS	164,80
Collecte et traitement des eaux usées AQUARESO-PERIMETRE CAZALS	221,29
Organismes publics	39,18
Total facture	425,27
Net à payer	425,27

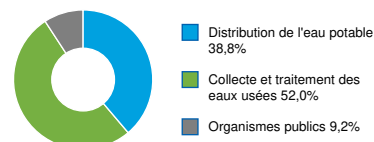
détail au verso

Duplicata

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



IBAN : [JOINDRE UN RIB]
ICS : FR86ZZZ003506
RUM : TIP55207623000000000545251418288

Date et Lieu Signature

M OU MME BLEY SERGE
150 CHEMIN DE VALADIE
46250 POMAREDE

Montant : 425,27 €
Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 5328005108
Facture : 545251418288

TIP S€PA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978

92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

764500011642 BLEY SERGE

552076000487 91230000000000545251418288637108

42527

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information		
10 IMPASSE DES ROSEAUX POMAREDE	63 m³	259723	015 mm			Estimation de consommation		
Votre facture en détail								
	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC	
► Distribution de l'eau potable					156,21		164,80	
Abonnement					60,66		63,99	
Part Syndicale	2e semestre 2025				26,03	5,50		
Part SAUR	2e semestre 2025				34,63	5,50		
Consommation					95,55		100,81	
Acompte part Syndicale	Année 2025		63	0,4200	26,46	5,50		
Acompte part SAUR	Année 2025		63	1,0966	69,09	5,50		
► Collecte et traitement des eaux usées					201,17		221,29	
Abonnement					52,05		57,26	
Part Syndicale	2e semestre 2025				17,49	10,00		
Part SAUR	2e semestre 2025				34,56	10,00		
Consommation					149,12		164,03	
Acompte part Syndicale	Année 2025		63	1,0600	66,78	10,00		
Acompte sur consommation part SAUR	Année 2025		63	1,3070	82,34	10,00		
► Organismes publics					36,86		39,18	
Consommation					36,86		39,18	
Acompte Consommation eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		63	0,3200	20,16	5,50		
Acompte Performance des réseaux d'eau potable (agence de	Année 2025		63	0,0700	4,41	5,50		
Acompte Performance des systèmes d'assainissement collectif	Année 2025		63	0,1050	6,62	10,00		
Acompte Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2025		63	0,0900	5,67	5,50		

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,83 € / m3 soit 0,00483 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 394,24 €	TVA 5,50 % : 10,25 € TVA 10,00 % : 20,78 € TVA sur les débits : 31,03 €	Total facture TTC : 425,27 €
--	--	---	------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



EPE5320023545251418288000425270N

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.